

173

6

Kinshasa, le 4 JUILLET 2006

Ministère des Mines

Le Ministre

14 JUILLET 2006 ARRETE MINISTERIEL N° 1454 /CAB.MIN/MINES/01/2006
DU..... PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE ADDITIONNELLE DES
TITULAIRES DES DROITS MINIERES ET DE CARRIERES DES TERRITOIRES
REUNIFIES DONT LES TITRES N'ONT PAS ETE PUBLIES ET CONFIRMES
DANS L'ARRETE MINISTERIEL N° 0986/CAB.MIN./MINES/01/2005 DU
05 DECEMBRE 2005 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE
COMPLEMENTAIRE DES DROITS MINIERES ET DE CARRIERES DES
TERRITOIRES REUNIFIES EN VIGUEUR CONFIRMES, RENONCES OU
RECLAMES

Le Ministre.

- Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement ses articles 221 et 222 alinéa 1^{er} ;
- Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement son article 337 alinéa 4 ;
- Vu le Décret 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, spécialement ses articles 579 à 584 ;
- Vu tel que modifié et complété à ce jour, le Décret n° 005/001 du 03 janvier 2005 portant nomination des Ministres et Vice-Ministres du Gouvernement de transition ;
- Vu l'Arrêté Ministériel n° 195/Cab. Mines - Hydro/01/2002 du 26 août 2002 portant établissement et publication de la liste des droits miniers et de carrières en cours, de validité, expirés ou annulés depuis 1995 ;
- Vu l'Arrêté Ministériel n° 001/Cab.Mines-Hydro/01/2003 du 25 janvier 2003 portant publication des listes des droits miniers et de carrières en vigueur confirmés, renoncés ou réclamés ;
- Vu l'Arrêté Ministériel n° 238/CAB.MIN/MINES/01/2005 du 12 juillet 2005 portant lancement des procédures d'assainissement des titres miniers et de carrières dans les territoires réunifiés ;

(174)

Vu l'Arrêté Ministériel n°0791/CAB.MIN/MINES/01/2005 du 25 août 2005 portant établissement et publication de la liste complémentaire des droits miniers et de carrières des territoires réunifiés en cours de validité, expirés ou annulés depuis l'année 1995 ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°0986/CAB. MIN/MINES/01/2005 du 05 décembre 2005 portant publication de la liste complémentaire des droits miniers et de carrières des territoires réunifiés en vigueur confirmés, renoncés ou réclamés ;

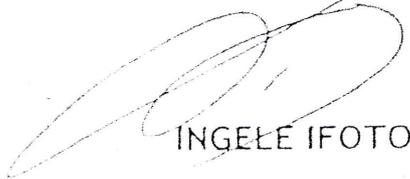
Considérant les recours des titulaires des droits miniers et de carrières dont les titres n'ont pas été publiés et confirmés dans l'Arrêté Ministériel n°0986/CAB.MIN/MINES/01/2005 du 05 décembre 2005 ;

Vu l'urgence et la nécessité;

ARRETE :

- Article 1^{er} : Il est établi et publié la liste additionnelle des titulaires des droits miniers et de carrières des territoires réunifiés, dont les noms n'ont pas été publiés et confirmés dans l'Arrêté Ministériel n°0986/CAB. MIN/MINES/01/2005 du 05 décembre 2005 portant publication de la liste complémentaire des droits miniers et de carrières des territoires réunifiés en vigueur, confirmés, renoncés ou réclamés ;
- Article 2^{ème} : Les dispositions des articles 2, 3 et 4 de l'Arrêté Ministériel précité s'appliquent à ces titulaires des droits miniers et de carrières ;
- Article 3^{ème} : Est abrogée la publication antérieure relative aux titres renoncés de la Société SOMIBAF et à la confirmation des titres de la société TAIFA MINING SPRL;
- Article 4^{ème} : Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 11 4 JUILLET 2006


INGELE IFOTO

175

LISTE ADDITIONNELLE DES TITULAIRES DES DROITS MINIERS ET DE CARRIERES DES TERRITOIRES
 REUNIFIES DONT LES TITRES N'ONT PAS ETE PUBLIES ET CONFIRMES DANS L'ARRETE MINISTERIEL
 N° 986/CAB. MIN/MINES/01/05DU 05 DECEMBRE 2005 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE COMPLEMENTAIRE
 DES DROITS MINIERS ET DE CARRIERES DES TERRITOIRES REUNIFIES EN VIGUEUR, CONFIRMES, OU RECLAMES

1. ITURI GOLD MINING COMPANY SPRL

NATURE DU TITRE	N°
PE	11

3. MISUNU BONANA DAVID

NATURE DU TITRE	N°
PR	2148
PR	2149
PR	2150
PR	2151
PR	2152
PR	2153
PR	2154
PR	2155
PR	2156
PR	2157
PR	2158
PR	2159
PR	2160
PR	2161
PR	2162
PR	2163
PR	2164
PR	2165
PR	2166
PR	2167
PR	2168
PR	2169
PR	2170
PR	2171
PR	2172
PR	2173
PR	2174
PR	2175
PR	2176
PR	2177
PR	2178
PR	2179
PR	2180
PR	2181
PR	2182
PR	2183
PR	2184
PR	2185
PR	2186
PR	2187
PR	2188
PR	2189
PR	2190
PR	2191
PR	2192
PR	2193
PR	2194
PR	2195
PR	2196
PR	2197
PR	2198
PR	2199

2. ZOE MTWALE FRANCIS

NATURE DU TITRE	N°
PR	2101
PR	2102
PR	2103
PR	2104
PR	2105
PR	2106

4. AMIKI

NATURE DU TITRE	N°
PE	235

5. LUSAMBA

NATURE DU TITRE	N°
PE	575
PE	577
PE	568
PE	576
PE	569

6. SOMINORKI

NATURE DU TITRE	N°
PR	036/2002
PR	037/2002

7. MANIEMA RESSOURCES

NATURE DU TITRE	N°
PR	2198
PR	2199

8. SOMIBAF

NATURE DU TITRE	N°
PE	514
PE	515
PE	516
PE	517

176

9. SOMIFAMME/ACAB

NATURE DU TITRE	N°
PR	033/001
PR	034/002
PR	035/003
PR	036/004
PE	037/005
PE	038/006
PE	039/006

11. SOZAGRIMINES SPRL

NATURE DU TITRE	N°
PE	271

10. KIGULU MEKANIKA

NATURE DU TITRE	N°
PR	PR 1665
PR	PR 1667
PR	PR 1668

10. GROUPE N'DOBA

NATURE DU TITRE	N°
PR	1241
PR	1242
PR	1243
PR	1245
PR	1317
PR	1318
PR	1319
PR	1320
PR	1321
PR	1322

12. SH'ASSA SPRL

NATURE DU TITRE	N°
ZER	XLVI/KR
ZER	XLVII/KR
ZER	XLVIII/KR
ZER	XI IX/KR
ZER	L/KR